

<b>SNEP</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Numéro FDS : <i>SNEP PVC-001</i>
	PVC SUSPENSION	Date : 28 août 2017 Version : 3

## **1. Identification de la substance ou du mélange et de la société / l'entreprise**




### 1.1. Identification de la substance ou du mélange

Nom du produit	Poly Chlorure de Vinyle
Produit	PVC Suspension en poudre
CAS N°	009002-86-2
No. d'Enregistrement du REACH	Polymère exempté
Nom commercial SNEP	-PVC AT 08 -PVC AT 76 -PVC AT 86

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisé à la fois dans les tubes rigides et flexibles, les profilés, la mousse, les emballages, les moulages par injection, les feuilles laminées, les films et produits pour les planchers aussi bien que pour les câbles d'isolation/gaines etc.

### 1.3. Identification Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	SNEP
	Route côtière n°111 B.P 94 Mohammédia - Maroc -
	212 523 32 43 28
	212 523 32 43 44

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h : 212 523 325 726

## **2. Identification des dangers :**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le polychlorure de vinyle est considéré physiologiquement et chimiquement inerte. Il ne représente pas de risque ni pour l'homme ni pour l'environnement.  
CAS N°009002-86-2

<b>SNEP</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Numéro FDS : <u>SNEP PVC-001</u>
	PVC SUSPENSION	Date : 28 août 2017 Version : 3

### **3. Composition / Information sur les composants :**

#### **3.1. Substances**

Le PVC Suspension (polychlorure de vinyle) est une poudre blanche obtenue par polymérisation du chlorure de vinyle en suspension dans l'eau.

Concentration : 99,9 %.

### **4. Premiers secours**

#### **4.1. Description des premiers secours**

Inhalation	Retirer le sujet de la zone exposée, le tenir au chaud et au repos. Alerter immédiatement un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau	Laver la peau à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux	Rincer avec une solution oculaire ou de l'eau claire en maintenant les paupières écartées pendant au moins 10 minutes. Alerter un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 200-300 ml d'eau. Alerter immédiatement un médecin en cas de malaise

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les poussières peuvent irriter les yeux ; des concentrations élevées de poussières peuvent être irritantes pour les voies respiratoires.

Une exposition répétée par inhalation peut produire des effets néfastes sur les poumons.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

Faible toxicité aiguë dans les conditions normales d'utilisation et de manipulation.

### **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Risque d'incendie : Le PVC est autoextinguible et ne propage pas la flamme.

Moyens à utiliser pour l'extinction : Tous les moyens d'extinction peuvent être utilisés (eau, extincteurs de tout type, mousses, étouffement).

<b>SNEP</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Numéro FDS : <i>SNEP PVC-001</i>
	PVC SUSPENSION	Date : 28 août 2017 Version : 3

Mesure de protection en cas d'intervention :

- Evacuer les personnes qui n'interviennent pas dans la lutte contre le feu.  
Le personnel employé dans cette dernière doit être protégé des gaz et des vapeurs libérées dans la décomposition thermique au moyen d'appareils respiratoires autonomes et de masques complets (filtre pour le chlorure d'hydrogène et le monoxyde de carbone).
- Maintenir les alentours froids à l'aide de douche d'eau.
- Eloigner les sources d'ignition et les matériaux qui peuvent brûler.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Risque particulier : Pendant la combustion, il y a formation de gaz, vapeurs dangereuses (CO, CO2 Chlorure d'hydrogène, etc.).

Sensibilité aux charges statiques : le PVC est un matériau de nature électriquement non conducteur. Il est susceptible de se charger statiquement et il pourrait y avoir explosion dans des atmosphères particulièrement chargées de poussière.

Équipement de protection spéciale en cas d'incendie : Vêtements et chaussures résistants aux acides et appareil respiratoire autonome avec masque facial complet.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection total en cas d'incendie

## ***6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle***

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une protection adéquate du personnel durant la décontamination des déversements. Protéger de la poussière.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :**

Éviter le rejet dans l'environnement. Contenir les déversements

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Utiliser des outils ou des moyens mécaniques (pelles etc.) en fonction de la quantité et à fin d'éviter la propagation de la poudre, ramasser le produit dans des récipients fermés et étiquetés.

### **6.4. Référence à d'autres section :**

Voir Rubrique: 8, 13

### **6.5. Renseignements supplémentaires**

Voir Rubrique: 13

<b>SNEP</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Numéro FDS : <i>SNEP PVC-001</i>
	PVC SUSPENSION	Date : 28 août 2017 Version : 3

## **7. Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Eviter la formation de nuages de poudre et la proximité de foyer de chaleur ou de points chauds.
- Doter l'installation d'éléments de ventilation qui garantissent le respect des réglementations légales sur les lieux de travail.
- S'il y a de la poussière, utiliser des lunettes étanches et une protection adéquate pour les voies respiratoires (masque avec filtres pour poudre gênante).

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Silos, locaux ventilés destinés au stockage de produits.
- Matériaux non compatibles : Ne pas stocker du PVC à proximité de combustibles ou de points chauds.
- Matériaux recommandés : Acier inoxydable ou acier au carbone recouvert d'une couche époxy pour les silos.
- Conditions de stockage : Température ambiante, éviter les sources de chaleur ou de flammes
- Appareils électriques : A protéger.
- Prévention contre l'électricité statique : Prises de terre.
- Matériaux recommandés pour stockage et emballages :
  - Sacs kraft
  - Sacs PE, PP, ...
  - Conteneurs acier
  - Big-bag PP, ...

<b>SNEP</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Numéro FDS : <u>SNEP PVC-001</u>
	PVC SUSPENSION	Date : 28 août 2017 Version : 3

## **8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeur moyenne d'exposition professionnelle VME : 1,5 mg/m<sup>3</sup>

### 8.2. Contrôles de l'exposition

- Moyens de protection :
  - \* Yeux : Lunettes étanches pour ambiances pulvérulentes.
  - \* Voies respiratoires : Masque anti-poussière en cas d'ambiance pulvérulente.  
Appareil autonome en cas de feu.
  - \* Peaux appropriés : Porter un vêtement de protection et des gants
- Mesures spéciales : Ventilation générale, extraction localisées là où il y a risque de poudre ou poussière.

## **9. Propriétés physiques et chimiques**

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Le PVC Suspension est sous forme de poudre.
- Point de ramollissement : 70 à 85°C
- Température de décomposition : (dégagement d'acide chlorhydrique)
  - Lentement à partir de 125°C
  - Plus vite à des températures supérieures.
- Masse volumique apparente (Kg/L) : 0,5 à 0,6
- Couleur : Blanche
- Odeur : Inodore
- Limite d'inflammabilité dans l'air :
  - Limite inférieure : 10 %
  - Limite supérieure: non déterminée.

<b>SNEP</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Numéro FDS : <u>SNEP PVC-001</u>
	PVC SUSPENSION	Date : 28 août 2017 Version : 3

- Température d'inflammabilité : A partir de 450°C
- Solubilité : - Insoluble dans l'eau.  
- Soluble dans : \* Solvant chlorés (DCE, trichlor)  
\* Cyclohexanone.
- Dangers d'explosion : La poussière déposée est faiblement inflammable et n'a pas de flamme auto-entretenue.  
Ce produit est classé comme une poussière explosive (classe ST1) - (Faiblement Combustible)

## **10. Stabilité et réactivité**

### 10.1. Réactivité

Voir Rubrique: 10.3

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

A l'exception de l'acide sulfurique (>90%) et l'acide nitrique (>50%), le PVC est résistant aux acides et aux alcalis jusqu'à 60 °C. Cependant, au-dessus de cette température le polymère est attaqué par les acides les plus forts.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter l'accumulation de poussières. Eviter la production de poussières.

### 10.5. Matières incompatibles

Voir Rubrique: 10.3

### 10.6. Produit(s) de Décomposition Dangereux

La décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques chlorure d'hydrogène, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et Suie.

## **11. Données toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Donnée d'essai*

**Toxicité orale aiguë** : Probablement pas dangereux en cas d'ingestion.

**Irritation de la peau** : Peut causer une abrasion physique en contact avec la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Peut causer une abrasion physique en contact avec les yeux.

<b>SNEP</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Numéro FDS : <i>SNEP PVC-001</i>
	PVC SUSPENSION	Date : 28 août 2017 Version : 3

**Irritation des voies respiratoires :** Des concentrations élevées de poussières peuvent être irritantes pour les voies respiratoires. Vapeur dégagée à température élevée peut être irritant pour le système respiratoire.

**Toxicité à dose répétée :** Une exposition répétée par inhalation peut produire des effets néfastes sur les poumons.

## ***12. Données écologiques***

### **12.1. Toxicité**

Non dangereux pour les organismes aquatiques.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Solide faiblement volatil. Le produit est essentiellement insoluble dans l'eau.

Le produit ne montre pas de signe de biodégradabilité dans l'eau. Il n'y a aucune évidence de biodégradabilité dans le sol pour ce produit.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit ne présente aucune mobilité dans le sol.

## ***13. Données pour l'élimination du produit:***

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

- Ce produit doit être éliminé conformément aux réglementations étatiques et locales relatives à l'environnement.( Voir rubrique 15 )
- Le recyclage ou la récupération des résines PVC doivent être encouragé chaque fois que c'est possible.

## ***14. Informations relatives au transport***

### **14.1. Route/Rail**

### **14.2. Maritime**

### **14.3. Air ( OACI/IATA )**

Ce produit n'est pas réglementé comme un produit dangereux pour tous les modes de transports.

<b>SNEP</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Numéro FDS : <i>SNEP PVC-001</i>
	PVC SUSPENSION	Date : 28 août 2017 Version : 3

### **15. Informations sur la réglementation**

#### Sources :

- ✓ Directive 67/548/CE, dans la dernière version valable.
- ✓ Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006, REACH.
- ✓ Règlement (CE) no 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008, CLP, dans la dernière version valable.
- ✓ Globally Harmonized System, GHS.
- ✓ Norme Marocaine ISO 11014-1 (Indice de classement 03.2.103) : Fiches de données de sécurité pour les produits chimiques.
- ✓ Norme Marocaine 03.2.100 : Substances chimiques dangereuses : Classification, Emballage et Etiquetage.
- ✓ Loi n°28-00 (22-novembre-2006) relative à la gestion des déchets et à leur élimination.
- ✓ Loi n°35-05 (2-Juin-2011) relative au transport par route de marchandises dangereuse
- ✓ Décret 02-12-431 fixant les conditions d'utilisation des substances ou préparations susceptibles de porter atteinte à la santé des salariés ou de compromettre leur sécurité
- ✓ Arrêté 4576-14 fixant les valeurs limites d'exposition professionnelle à certain produits chimiques dangereux

### **16. Autres informations**

- ✓ Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans toutes les rubriques.
- ✓ VME : Valeur Moyenne d'Exposition
- ✓ PE : Polyéthylène
- ✓ PP : Polypropylène